

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : 27/10/2017	Dossier complet le : 21/11/2017	N° d'enregistrement : F01117P0240
-----------------------------------	------------------------------------	--------------------------------------

1. Intitulé du projet

Reconstruction de la station d'épuration de la Guéville (Commune de Gazeran, 78)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
24 a)	Station de traitement d'eaux résiduaires urbaines de capacité 43000 EH

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le présent projet consiste en la construction d'une nouvelle station d'épuration sur une parcelle située à côté de la STEP existante et collectant les eaux usées et pluviales des 3 communes de Rambouillet, Gazeran et Vieille-Eglise-en-Yvelines.

La STEP actuelle restera en activité jusqu'à la mise en service de la nouvelle à l'horizon 2021.

Les travaux concernés sont situés à cheval sur les communes de Rambouillet et de Gazeran, de part et d'autre de la RD906.

Ils consistent en :

- prolongation du conduit Napoléonien sur 150m environ afin d'acheminer les effluents vers l'entrée de la nouvelle STEP
- construction d'un bassin d'orage de 7300 m³
- construction d'ouvrages de traitement d'eau (dégrilleurs, décanteurs lamellaires, dessableurs/dégraissers, bassins biologiques)
- construction d'ouvrages de traitement de boues (épaississeur, digesteur, déshydratation par centrifugation)
- rejet au milieu naturel dans la rivière La Guéville.
- démolition des ouvrages de prétraitements actuels situés d'un côté de la RD906 (parc du château) et remise en état du site

La station actuelle (hormis les prétraitements) ne sera pas démolie après la mise en service de la nouvelle.

4.2 Objectifs du projet

La STEP actuelle date des années 1970 et peut traiter des eaux résiduaires à un débit maximum de 450 m³/h.

La nouvelle station projetée sera dotée de nouvelles technologies de traitement et pourra absorber une grande partie du temps de pluie avec un débit de référence de 700 m³/h et un bassin d'orage de 7300 m³.

Elle contribuera ainsi à la diminution des inondations que certains quartiers de la ville de Rambouillet connaissent depuis plusieurs années en cas de fortes pluies.

Elle sera conçue en privilégiant les économies d'énergie (récupération de chaleur dans les locaux techniques, toitures végétalisées, méthanisation des boues puis cogénération) et dans un esprit de développement durable.

Le traitement architectural et l'insertion paysagère dans le site tiennent également une part importante dans ce projet.

L'eau potable sera également économisée en utilisant l'eau traitée pour les besoins de services internes à la STEP.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La construction des ouvrages projetés correspond aux phases de chantier suivantes :

- Terrassements (décapage de TV, excavations, évacuation des déblais) : une partie des déblais sera stockée sur place en prévision des remblais à exécuter après réalisation des ouvrages enterrés

- Fondations profondes : pieux sous bâtiments techniques et parois moulées pour le bassin d'orage de 7300 m³

- Génie civil (mise en oeuvre de coffrages, ferrillages et béton) : les bétons seront acheminés au chantier depuis des centrales à béton prêt à l'emploi par camions malaxeurs (toupies de 6 m³) et mis en place au moyen de grues à tour ou de pompe à béton pour les gros coulages

- Equipements process : ce sont tous les équipements de traitement d'eau et de boues (pompes, dégrilleurs, agitateurs, ponts racleurs, centrifugeuses, etc) qui sont approvisionnés par semi-remorques et mis en place à la grue.

- Canalisations : liaisons enterrées entre ouvrages de traitement, liaisons aériennes entre équipements, conduites d'amenée et de rejet des effluents.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La future station de traitement des eaux sera entièrement automatisée (instrumentation, automates, supervision, astreinte à distance) et l'équipe d'exploitant comportera 2 à 3 techniciens opérateurs.

Elle sera conçue pour ne générer ni bruits ni odeurs ni vibrations.

Elle sera entièrement clôturée avec un accès unique (celui qui existe actuellement) par portail coulissant automatisé.

Les mouvements de camions qu'il y aura avec des fréquences variables seront:

- amenées et reprises des bennes à déchets et à boues déshydratées
- livraisons de réactifs par camions citernes ou en sacs par camions plateaux
- livraisons de matières de vidange extérieures
- entretien périodique des espaces verts

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de démolir et de construire sur les 2 parcelles situées sur les communes de Gazeran et Rambouillet
- Autorisation environnementale
- Arrêté préfectoral autorisant la construction et l'exploitation de la nouvelle STEP

Le dossier Loi sur l'Eau est actuellement en cours d'instruction, y compris étude d'impact : il restera à le compléter fin janvier 2018 avec les éléments du projet qui sera finalement retenu suite à l'appel d'offres en cours (marché en conception/réalisation et exploitation).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet	7400 m2
Débit nominal de traitement	700 m3/h soit 16800 m3/j
Bassin d'orage enterré de 35m de diamètre, 10m de profondeur pour stockage d'effluent	7300 m3
Production de biogaz par digestion des boues	614 Nm3/j
Production d'électricité par cogénération	483000 Kwh/an
Production de boues déshydratées pour envoi en compostage	3100 Tonnes de MS/an
Capacité de la station en équivalents habitants à l'horizon 2040	43000 EH

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

RD 906 Lieu-dit La Guéville entre Rambouillet et Gazeran

Commune de Rambouillet : parcelle F-240 (dans le Parc du Château)

Commune de Gazeran : parcelles C-334, C-335 et C-567

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

- 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non
- 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A proximité immédiate de ZNIEFF de type 1 n° 110030046 "Domaine des chasses de Rambouillet" et ZNIEFF de type 2 n° 110001399 "Massif de Rambouillet Nord-Ouest"
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A proximité immédiate du Parc du Château de Rambouillet, la zone du projet se situe dans le périmètre de protection du Monument Historique "Domaine National de Rambouillet".

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A proximité du site Natura 2000 "Massif de Rambouillet et zones humides proches" Distance environ 150m
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A proximité du site classé "Jardin anglais, parc et laiterie" Distance environ 20m (de l'autre côté de la RD906)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone des ouvrages enterrés nécessitant un rabattement de nappe provisoire ou un pompage en fond de fouilles pour les réaliser à l'abri d'un rideau de palplanches. Les eaux pompées seront immédiatement rejetées dans la rivière La Guéville.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déblais réalisés dans les sables de Fontainebleau notamment pour le bassin d'orage de 10m de profondeur.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A ce stade d'avancement, un impact potentiel ne peut être écarté. Les démarches engagées en amont et indiquées dans le DLE en cours d'instruction (étude d'impact réalisée par la société d'ingénierie EEC/SEGI) ont mis en évidence quelques espèces de faune à protéger. Des mesures environnementales adaptées seront donc prises en phase chantier pour limiter l'impact du projet, à commencer par un principe d'évitement.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Traffic de camions en phase chantier : terrassements, évacuation de déblais, approvisionnements de fournitures et matériels En phase d'exploitation: - amenées et reprises des bennes à déchets et à boues déshydratées - livraisons de réactifs par camions citernes ou en sacs par camions plateaux - livraisons de matières de vidange extérieures en camions citernes - entretien périodique des espaces verts
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Pendant la phase chantier uniquement, dans la journée : circulation de camions, vibration du béton en coffrages, chocs de marteaux sur parties métalliques, pompage de rabattement de nappe

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Uniquement pendant la phase chantier:</p> <ul style="list-style-type: none"> - démolition d'ouvrages existants dans l'emprise des travaux - travaux de terrassements - battage de palplanches - pompage pour rabattement de nappe - vibration des bétons en coffrages
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les bâtiments techniques de la future station seront ventilés et désodorisés : le rejet à l'atmosphère sera donc exempt de pollution</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux traitées par la future station se rejeteront dans la rivière La Guéville, comme actuellement.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Refus de dégrillage à l'entrée de la station : 80t/an évacués en centre de stockage de déchets</p> <p>Sables et graisses issus des déssableurs/dégraisseurs : 56t/an de sables évacués en centre de stockage de déchets et 82t/an de graisses valorisées en production de biogaz</p> <p>Boues déshydratées : 3000m3/an évacuées et valorisées en centre de compostage</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une partie de la zone d'implantation de la future station d'épuration est actuellement occupée par une déchetterie (SITREVA). Il est convenu avec la mairie de Gazeran que cette déchetterie sera fermée au plus tard le 31 décembre 2017.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- réduction de bruit par revêtements isophoniques des locaux bruyants et capotages des machines tournantes
- réduction des odeurs par ventilation et désodorisation de l'air vicié des bâtiments techniques
- réduction des effets liés au chantier : interdictions d'accès aux zones d'habitats et espèces sensibles, remise en état des sites après intervention, pas de travaux de nuit et de week-end
- mesures d'insertion paysagère : soubassements des bâtiments en pierres apparentes (propice à l'habitat du lézard des murailles), bardages bois en élévation
- réduction de la quantité de boues produites grâce à une digestion et une méthanisation
- production d'électricité par cogénération (réutilisation du biogaz produit par méthanisation)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
DLE transmis à la DDT 78 le 30/01/2017, en cours d'instruction notamment par la DRIEE, ARS, DDT 78.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Rambouillet le, 26/10/17

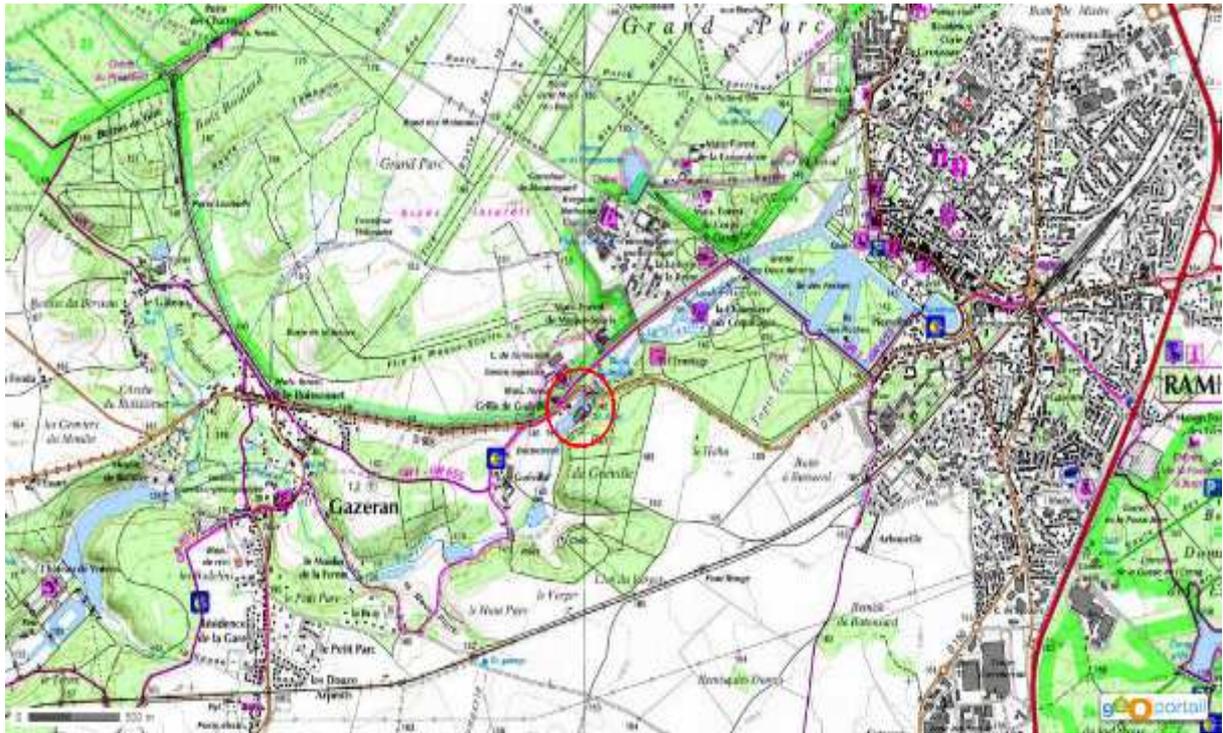
Signature

Michel LHEMERY
Président du S.I.R.R.



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

Annexe 2



Localisation de la zone du projet (source GEOPORTAIL, carte IGN)



Annexe 3 Photographies de la zone d'implantation (état actuel)



Environnement immédiat de la zone de projet



Environnement proche de la station (source Géoportail)

Annexe 3 Photographies de la zone d'implantation (état actuel)

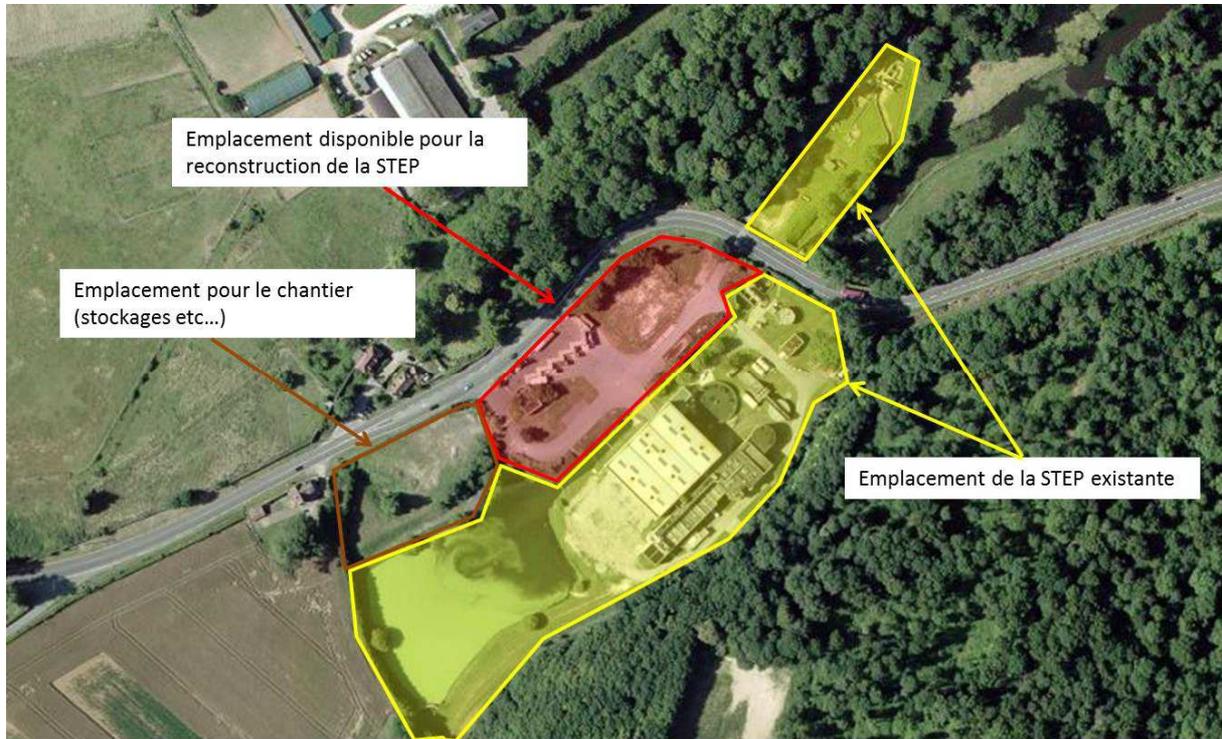


Environnement plus éloigné



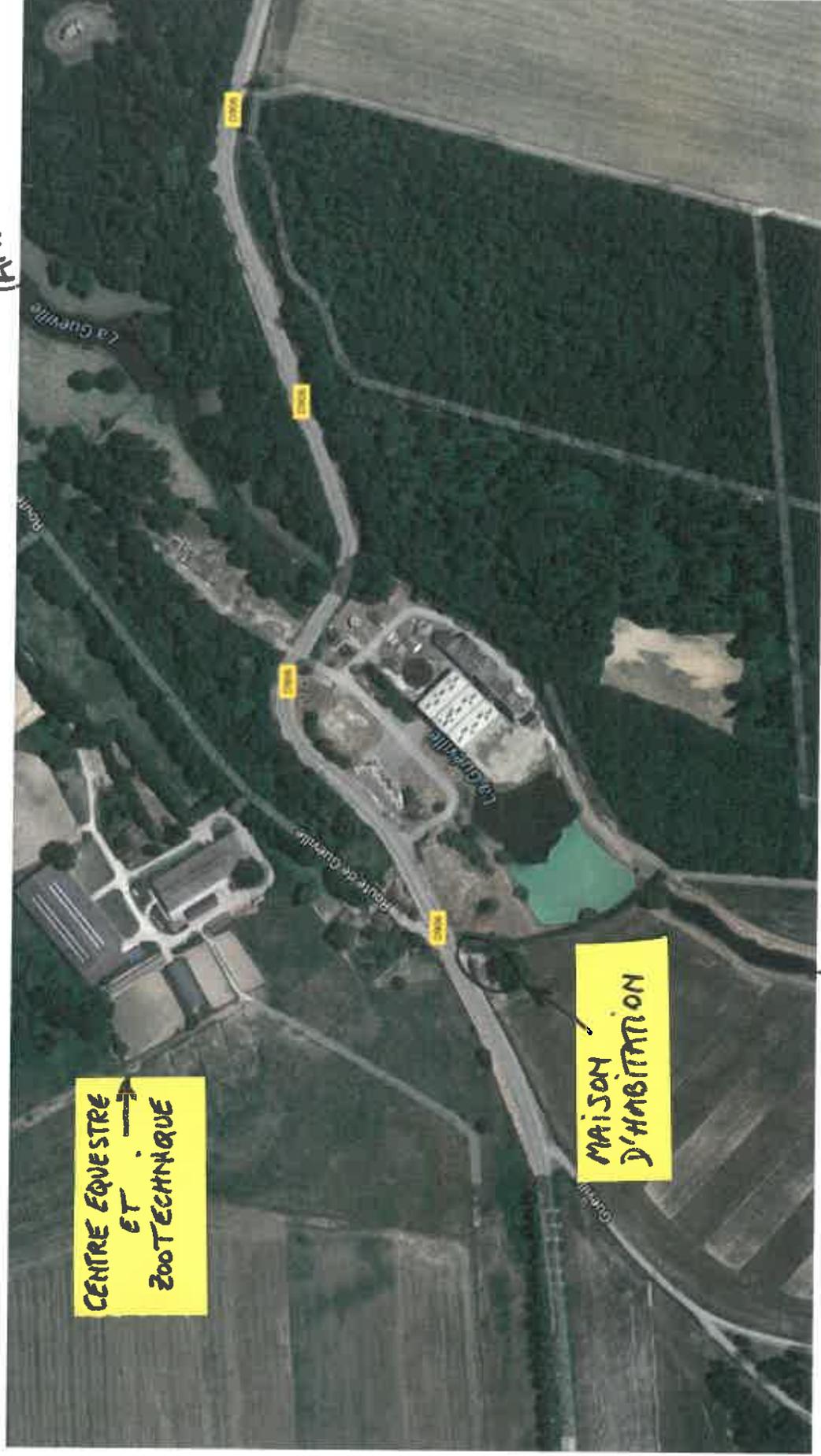
Environnement très éloigné avec périmètre de protection de monument historique

Annexe 4 Enveloppe de tracé du projet



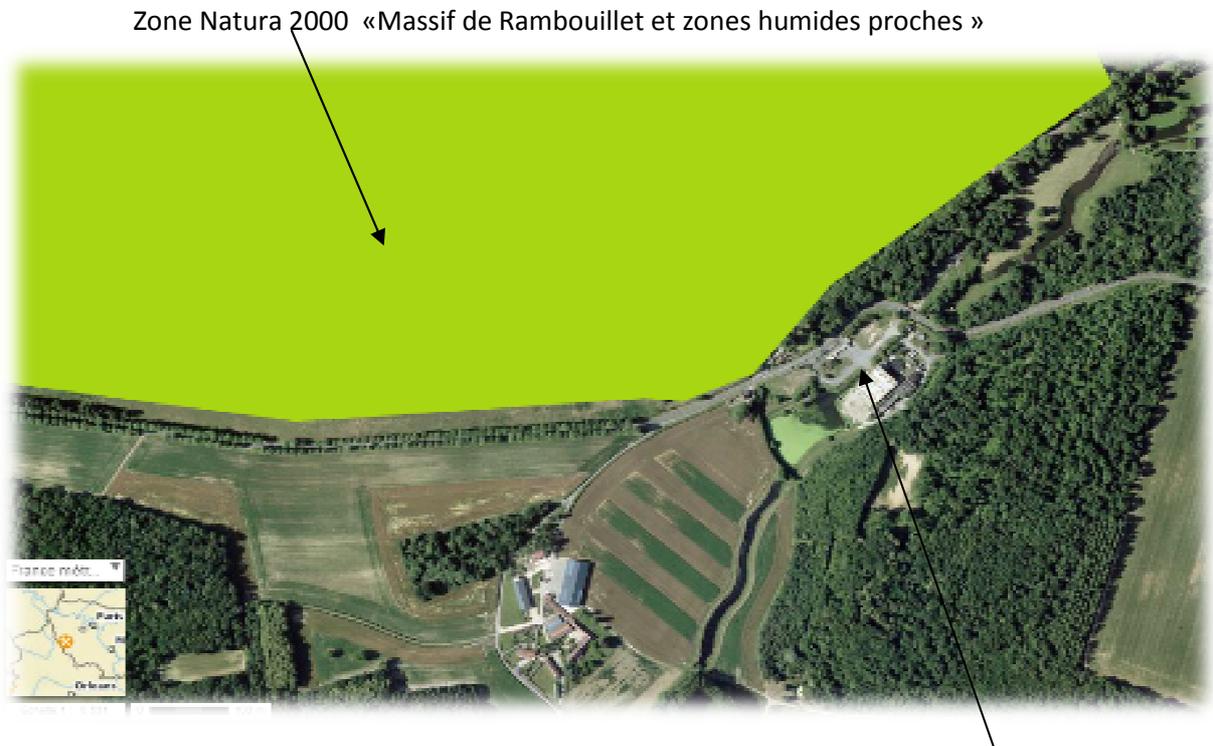
Annexe 5 Plan des abords du projet

MONT



RIVIERE LA GUÉVILLE (AVAL)

Annexe 6 Localisation du projet par rapport au site Natura 2000



**Localisation du site NATURA 2000 par rapport à la STEP de Gazeran
(Source INPN 2016)**